

Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats socialiste, et Valérie Borloz, secrétaire générale de l'Union syndicale vaudoise, face à face, s'opposent sur la réforme Prévoyance vieillesse 2020

LA GAUCHE DÉCHIRÉE



PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BACH ET DOMINIQUE HARTMANN

Prévoyance sociale ▶ La votation du 24 septembre sur l'avenir des retraites a viré au crève-cœur pour la gauche politique et syndicale: si cette réforme prévoit certaines avancées, dont une augmentation de 70 francs de la rente AVS pour les nouveaux retraité-e-s, elle implique aussi un relèvement de 64 à 65 ans de l'âge de la retraite pour les femmes. Ce qui a provoqué un référendum. *Le Courrier* a organisé un débat reflétant ces deux positions de gauche. Il oppose Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats PS (GE), favorable à la réforme, et Valérie Borloz, secrétaire générale de l'Union syndicale vaudoise et membre du comité référendaire.



Valérie Borloz et Liliane Maury Pasquier, deux visions de gauche qui s'opposent sur la votation PV 2020. CÉDRIC VINCENINI

Liliane Maury Pasquier, pourquoi faut-il soutenir Prévoyance 2020?

Liliane Maury Pasquier: Parce que ce projet garantit à la fois le financement de la prévoyance vieillesse et le maintien du niveau des rentes. Ces deux points, qui ont tenu malgré toutes les transformations du projet initial, permettent d'offrir une réforme défendable d'un point de vue de gauche. Pour la première fois depuis 1975 aurait lieu une véritable augmentation de l'AVS, autre que l'adaptation au coût de la vie, soit un renforcement du premier pilier, le plus favorable aux femmes et aux petits revenus. Une vieille revendication de la gauche.

Valérie Borloz, pourquoi ne faut-il pas soutenir Prévoyance 2020?

Valérie Borloz: Précisément, une telle réforme n'est pas défendable d'un point de vue de gauche. Pour la première fois, la gauche syndicale accepterait une augmentation du temps de travail via l'élévation de l'âge de la retraite des femmes. De plus, les cotisations au 2^e pilier augmenteraient, de même que le taux de TVA. Pour nous, ce projet est un gigantesque plan de sauvetage du 2^e pilier, qui dysfonctionne gravement depuis des années. Le faire financer par les salariés est profondément injuste et ne fait qu'entériner un système qui a montré ses défaillances.

Concrètement, qui sont les gagnants? Et sur quels points?

LMP: Selon les calculs de l'OFAS, la majorité des personnes sont gagnantes, en particulier parmi les petits revenus, familles comme célibataires. Ce sont les hommes entre 35 et 45 ans qui profitent le moins de cette réforme.

Mais tout le monde a intérêt à un système consolidé, qui

évitte les risques inhérents à une réforme d'urgence: on se souvient du vote sur l'assurance invalidité (AI), où le peuple a accepté des durcissements parce qu'elle était dans les chiffres rouges.

«Les syndicats ont accepté le paquet Berset alors que toutes les décisions précédentes allaient dans le sens inverse»

Valérie Borloz

Il y a une année seulement, lors du vote sur AVS+, socialistes et syndicats réfutaient pourtant l'idée soutenue par la droite selon laquelle l'AVS serait en danger. Aujourd'hui, les mêmes jugent notre 1^{er} pilier menacé. Que croire?

VB: Ce revirement du discours de la gauche institutionnelle me laisse pantoise. Lors de la campagne pour AVS+, elle a défendu fermement que l'AVS était un système solide, capable de s'adapter à la retraite des baby-boomers grâce à l'augmentation constante de la productivité du travail et de la masse salariale. Le 2^e pilier, en effet, a des problèmes mais la réponse actuelle n'en est pas une. **LMP:** L'AVS n'est effectivement pas en danger aujourd'hui. Bien sûr, les projections économiques sont toujours très prudentes, mais d'après les calculs de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), qui nous semblent fiables, l'AVS ne disposera plus que de 12% de fonds en

2030 si nous ne faisons rien, ce qui ne lui permettra plus de payer les rentes.

VB: Je rappelle que l'OFAS s'est trompée dans le passé. Et que le spectre des menaces articulées sert à justifier le recul de l'âge de la retraite, et a ouvert la porte aux exigences de la droite.

Si le scénario du pire avait lieu, et que la droite formule des propositions extrêmes, nous actionnerions le référendum et nous le gagnerons. La situation catastrophique n'est pas pour le court terme, ce qui laisse le temps d'élaborer des solutions réalistes et alternatives, comme désinvestir du 2^e pilier. Ce qui est sûr, c'est que nos cotisations au 2^e pilier vont augmenter mais que personne ne peut dire aujourd'hui ce qui sera effectivement reversé à l'âge de la retraite. La progression des taux de conversion annoncée en 1982 (à 7,2%) n'a pas vu le jour. A part les 70 francs de l'AVS, rien n'est garanti.

La hausse des cotisations au 2^e pilier pèsera sur les revenus modestes et le bénéfice escompté est en effet aléatoire. Pourquoi soutenir un tel système?

LMP: Qu'on l'aime ou pas, la Suisse a construit sa prévoyance vieillesse sur un 1^{er} pilier solidaire, l'AVS, et un 2^e pilier où chacun-e économise pour recevoir une rente en arrivant à la retraite. La diminution des rendements des capitaux oblige à diminuer le taux de conversion de 6,8 à 6%, afin d'éviter que les cotisations versées aujourd'hui par les jeunes ne servent à payer les rentes des retraité-e-s actuel-le-s, au détriment de leurs propres économies, ce qui est injuste. Si la gauche veut aussi agir sur le 2^e pilier, c'est que l'argent qui y

est déposé appartient aux cotisant-e-s et doit être préservé pour garantir les rentes, en améliorant l'accès des bas salaires et des temps partiels.

VB: Ce qui suggère que les rapports de force au parlement, où œuvrent d'ailleurs beaucoup de lobbyistes liés aux banquiers et aux assurances, apparaissent comme une réalité indépassable. Souvenez-vous: le tout premier projet incluait une réduction, demandée par les socialistes, des sacrifices sont donc toujours des mêmes côtés. Je rappelle que l'année de cotisation supplémentaire des femmes devrait rapporter 1,3 milliard de francs.

«Pour la première fois depuis 1975 aurait lieu une véritable augmentation de l'AVS»

Liliane Maury Pasquier

Comment évaluer ce recul de l'âge de la retraite en termes sociaux? Dans les faits, il s'agira souvent d'une année supplémentaire de chômage.

LMP: Je ne crois pas qu'une majorité des femmes soit au chômage en arrivant à l'âge de la retraite. Et l'augmentation des 70 francs permet précisément aux femmes gagnant jusqu'à 39 000 francs de partir à la retraite à 64 ans sans baisse de leur rente. Cela repré-

sente près de la moitié des femmes. Et je ne parle pas de l'amélioration de la rente de couple. De plus, la réforme introduit une flexibilisation du départ à la retraite. Et la réduction de rente en cas de départ anticipé un an avant l'âge pivot de 65 ans passe de 6,8% actuellement à 4,1%.

En revanche, l'autre moitié y perdra.

LMP: Moyennant une diminution des rentes qui sera au maximum de 30 francs par mois. Une femme célibataire qui a une rente maximale – ce qui suppose un revenu confortable – perdra au maximum 30 francs par mois si elle part à la retraite à 64 ans au lieu de 65. A priori, elle aura un bon deuxième pilier, voire un troisième pilier.

VB: Je le constate au quotidien, beaucoup de femmes n'ont simplement pas les moyens de partir à la retraite anticipée avec le 2^e pilier. Elles ont eu des petits salaires, mais aussi des périodes de vie où elles n'ont pas cotisé. Outre le fait que l'égalité salariale n'est pas acquise, les conditions de travail continuent à se dégrader, notamment dans les secteurs très féminisés comme la santé, le nettoyage, la vente, la petite enfance.

Il y a un paradoxe: les partisans de PV 2020 et les référendaires disent tout deux qu'en cas de «oui», respectivement «non», cela ouvre la porte à la retraite à 67 ans.

LMP: Personne ne peut dire qui a raison. Avant d'entrer dans le vif de cette réforme de l'AVS, les parlementaires avaient sur la table des propositions qui prévoyaient déjà la baisse du taux de conversion dans le deuxième

pilier et la hausse de l'âge de la retraite. Ces propositions sont toujours sur la table.

VP: Le camp de droite qui soutient PV 2020 le fait en estimant qu'on a accompli un premier pas significatif – en exigeant de longue date – en acceptant la hausse de l'âge de l'AVS et la baisse du taux de conversion. Une étape est franchie. Ces milieux savent qu'ils n'auraient aucune chance devant le peuple s'ils venaient avec cette proposition sans un minimum de contreparties. Que PV 2020 passe ou pas, la droite reviendra sur l'élévation de l'âge de la retraite général. Il faudra la combattre dans les urnes.

LMP: Ce qui sera plus facile avec une AVS qui est dans les chiffres noirs qu'avec une AVS déficitaire.

VB: Nous ne sommes pas d'accord sur les calculs de l'OFAS et ces chiffres rouges supposés inévitables. Des propositions alternatives peuvent être élaborées, opposées aux solutions de droite, à savoir travailler plus longtemps et toucher moins. Il est nécessaire de réfléchir à la pertinence de conserver un deuxième pilier ou de rééquilibrer le premier pilier au détriment du second. Une initiative populaire bien ficelée est envisageable d'ici à 2030.

Les féministes arrivent-elles encore à se faire entendre au sein du PS et des syndicats?

VB: A l'interne des syndicats, je suis très déçue. L'opposition, historique, y est forte pour refuser de transiger sur deux points: l'âge de la retraite des femmes et le taux de conversion. Mais les centrales syndicales ont temporairement accepté de présenter PV2020 comme un moindre mal et le meilleur des compromis. Les syndicats ont accepté le paquet Berset alors que toutes les décisions précédentes allaient dans le sens inverse. J'avoue, en tant que femme, avoir l'impression que notre voix a peu compté. Une fois de plus, les femmes ont été les «bonnes poires» qui acceptent de sacrifier quelque chose pour le bien commun.

LMP: Aux Chambres, le groupe socialiste est celui qui a le plus de femmes. La décision n'a pas été imposée mais résulte d'une évaluation globalement positive par les féministes. Les femmes socialistes suisses sont favorables à la réforme. Et le groupe égalité du PS genevois ne les a pas désavouées. Je n'ai pas l'impression d'être en décalage.

L'âge de l'AVS était un symbole fort. La gauche le perd.

LMP: Ce n'est pas un argument fort partout, notamment pas pour les plus jeunes. Je continue de me battre pour l'égalité complète dans tous les domaines de la vie.

VB: Cela va compliquer les débats pour imaginer un système alternatif. J'espère qu'à la sortie de cette votation on parviendra à reconstruire des choses audacieuses. Et qu'on ose être créatif et lancer des propositions alternatives fortes. |